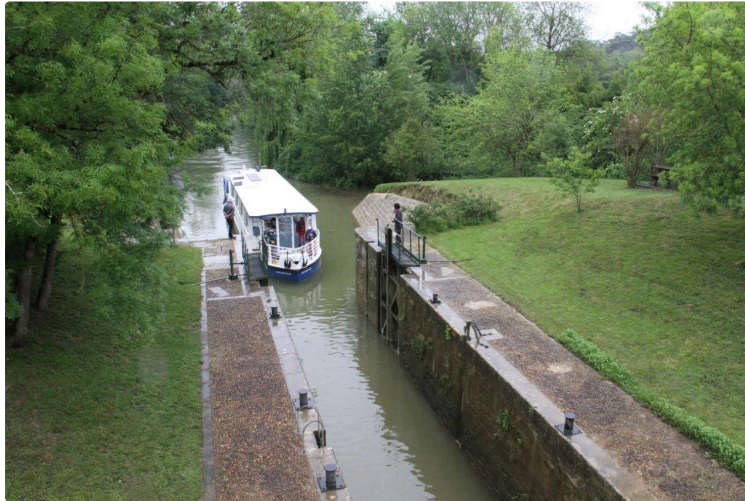


A pied, à cheval ou en bateau

Tous ces choix s'offrent au promeneur pour découvrir la Baïse



A pied, à cheval ou en bateau

Pour les plus vaillants, une solution : marcher sur le sentier de la Baïse. Au niveau de la double écluse de Graziac, le chemin de contre-halage rejoint en amont celui de la Baïse, pour deux kilomètres aménagés entre l'abbaye de Flaran et le le port de Valence-sur-Baïse. En aval, plus récent, un cheminement de huit kilomètres fait le lien avec le sentier déjà aménagé à Condom et la Voie verte de l'Armagnac qui suit, sur dix-sept kilomètres, l'ancienne voie ferrée qui conduira le courageux jusqu'à Lagraulet-du-Gers.

Belle balade en perspective ! Mais pourquoi ne pas découvrir la rivière en montant sur le pont du D'Artagnan.

Car, en ce samedi 15 mai, il s'agissait d'une grande première pour le capitaine du D'Artagnan : **relier Condom à Valence-sur-Baïse**. Du déjà vu, en effet, il y a très longtemps, en 2005, le bateau jetait ses amarres au port de Valence, pour la dernière fois.



Le D'Artagnan se présente à l'entrée de l'écluse

Double innovation pour la saison touristique et fluviale

Mais cette année, tout va changer. Rémy Soulhol n'attend plus que le feu vert des autorités préfectorales pour proposer des croisières d'un nouveau genre sur la Baïse et prolonger, de quelques heures de plus, le plaisir des visiteurs avec le spectacle, presque hors du temps, des abords champêtres de cette rivière sauvage.

À l'occasion de cette première sortie sur la Baïse, seul à bord, sans passager à cause du confinement, il avait donné rendez-vous à la double écluse de Graziac. **Philippe Martin**, président du conseil départemental, **Gisèle Biémouret**, députée du Gers, **Christian Touhé-Rumeau**, président de l'Office de tourisme de la Ténarèze, n'ont pas voulu le manquer et ils étaient présents pour l'accueillir et voir ensuite le bateau repartir en direction de Valence-sur-Baïse.



Un peu plus tard dans la journée, le D'Artagnan accostait au port où Marie-Thérèse Broca-Lannaud, maire de Valence-sur-Baïse et conseillère départementale, l'attendait en compagnie de ses adjoints, rejointe par Philippe Martin.

Le temps d'une pause conviviale et le bateau et son capitaine reprenaient le chemin, en sens inverse, vers Condom, son port d'attache.

Mais, dès le lendemain, aujourd'hui dimanche, Rémy Soulhol embarquait pour un nouveau départ, dans la direction opposée, et une innovation encore plus importante : **une nouvelle aventure, totalement inédite, sur la Baïse en direction de l'Albret**. But final : Moncrabeau.

Cette seconde destination permettra une offre de balades plus diversifiée à partir du port condomois. Le D'Artagnan, Échappées gasconnes, pourra emmener des groupes découvrir l'Albret et Moncrabeau, la capitale mondiale des menteurs.

Renseignements : La Capitainerie - 3 Avenue d'Aquitaine, à Condom, au **05 62 28 46 46**.

Une pause à mi-distance entre Condom et Valence : le site de Graziac

Dans le Gers, du port de Valence-sur-Baïse jusqu'à la limite nord du département, les plaisanciers découvrent en toute tranquillité, les rives de la Baïse sur vingt-deux kilomètres, dans un cadre verdoyant et naturel. Pour parcourir cette distance, ils doivent franchir six écluses dont cinq sont automatisées et une seule manuelle : l'écluse double de Graziac.

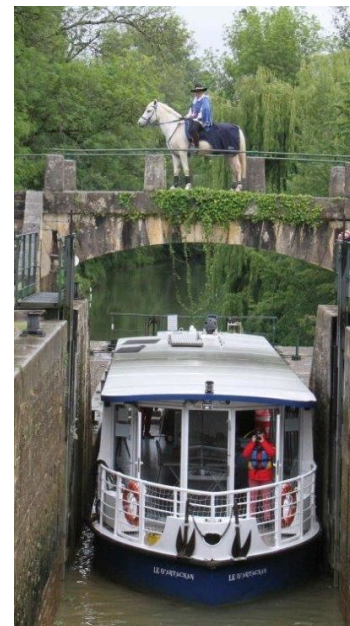


Rémy Soulhol a abandonné la barre de son bateau pour une photo souvenir à l'occasion de cette première sortie de la saison 2021.

D'une architecture remarquable, construite entre 1838 et 1850, en pierres de taille avec des portes en bois, actuellement métalliques. C'est une écluse à deux sas d'une longueur de 30 m environ chacun, le dénivelé entre la partie supérieure et inférieure du cours d'eau est de 4,50 m.



Gestionnaire de sa partie de la Baïse depuis 2002, le conseil départemental du Gers s'est attaché à créer une offre touristique variée autour de la rivière.



Ainsi, la maison éclusière, à l'abandon depuis les années 50, a été inaugurée en 2014. Les éclusiers qui y sont basés, assurent sept jours sur sept, du 1er mars au 31 octobre de chaque année, le passage des bateaux en actionnant les portes manuelles de l'écluse.

La création d'un ponton en dur de 42 m offre aux plaisanciers la possibilité de s'amarrer et de profiter du site ombragé pour des pique-niques en famille.



Deux cavalières des Écuries d'Armagnac en tenue de mousquetaires apportaient la touche historique avec un gros clin d'œil au nom de baptême de cette embarcation pleine de charme, circulant depuis 1996 sur la rivière, la reproduction fidèle des gabarres d'autrefois.

Photos Marc Le Saux